

modalités d'inscription

année universitaire 2020-2021

Attention : vous ne pouvez vous présenter que dans un seul parcours

entrée en 3^e année de Licence
information et communication

5 parcours :

- Entreprises et institutions
- Médias
- Marque
- Ressources humaines et conseil
- Le Magistère

Pour vous inscrire

1. *Saisie de votre candidature*: inscriptions directes⁽¹⁾ à partir du 7 janvier 2020 sur internet : www.celsa.fr
NB : vous devez choisir, lors de cette saisie, le parcours dans lequel vous souhaitez effectuer votre scolarité.
2. *Envoi par courrier, dans les délais requis, des pièces nécessaires (voir liste au verso) à l'adresse suivante* :
CELSA - (précisez le parcours d'inscription)
Inscription n° (numéro internet attribué automatiquement à la fin de la démarche d'inscription sur le site du CELSA)
77, rue de Villiers 92523 Neuilly-sur-Seine cedex
N'attendez pas les derniers jours pour vous inscrire.
3. *Clôture des inscriptions* : le vendredi 28 février 2020 (le cachet de la poste faisant foi)

Calendrier des épreuves

1. épreuves d'admissibilité : le vendredi 20 mars 2020
➔ **Si votre convocation ne vous est pas parvenue une semaine avant la date de la première épreuve**, vous voudrez bien prendre contact avec l'assistante pédagogique de licence (01 46 43 76 24).
2. épreuves d'admission (entretien avec les membres de la commission d'admission et du jury d'anglais) : du lundi 25 mai au mardi 16 juin 2020

Calendrier des résultats

1. admissibilité : le mardi 12 mai 2020 à 16 h
2. admission : le vendredi 10 juillet 2020 à 16 h

Les résultats seront affichés au CELSA-Neuilly : 77, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. Ils ne seront pas communiqués par téléphone mais pourront être consultés sur internet : www.celsa.fr⁽²⁾

Les candidats admissibles devront impérativement les consulter pour connaître le jour et l'heure de leur entretien avec les membres de la commission d'admission et du jury d'anglais. La date d'entretien avec les jurys d'admission ne pourra, en aucun cas, être modifiée (aucune convocation ne sera adressée pour cette épreuve).

Rentrée : le jeudi 10 septembre 2020

(1) Le droit d'accès et de rectification prévu par l'article 34 de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 s'exerce auprès du CELSA, 77 rue de Villiers 92523 Neuilly-sur-Seine cedex.

(2) Seules les listes affichées ont valeur administrative.

rappel des conditions d'inscription

Sont admis à constituer un dossier d'inscription (et un seul) au concours d'entrée en troisième année de Licence les étudiants ayant suivi avec succès un cycle de deux années d'études supérieures en France ou ayant effectué les deux années de scolarité d'une classe préparatoire aux grandes écoles.

Les étudiants étrangers peuvent concourir dans les mêmes conditions sous réserve d'être titulaires du DELF ou du TEF niveau 4 ou encore du TCF, SELFEE... **Aucune épreuve ne peut avoir lieu hors des centres prévus à cet effet : aucune externalisation de ce concours n'est donc envisageable.**

pièces à fournir obligatoirement

Elles parviendront au CELSA dans une pochette en plastique transparent; une étiquette (collée en haut et à droite) rappellera les nom, prénom, adresse (+ adresse e-mail s'il y a lieu) et numéro d'inscription internet du candidat.

- 1 photo d'identité portant, au dos, l'indication du parcours d'inscription ainsi que les nom et prénom du candidat
- 2 enveloppes timbrées au tarif postal en vigueur, portant le nom et l'adresse du candidat
- un curriculum vitæ détaillé
- 1 chèque de 70 € à l'ordre de l'Agent comptable de l'université Sorbonne Université (30 € pour les étudiants boursiers sur présentation de la photocopie recto-verso de l'avis de bourse 2019-2020). Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.
- la photocopie du diplôme sanctionnant 2 années d'études supérieures ou certificat de scolarité de l'année en cours
- la photocopie du DELF, du TEF niveau 4, du TCF ou encore du SELFEE pour les étudiants non francophones

➔ Veuillez vous assurer que votre dossier d'inscription comporte bien toutes les pièces requises : aucun dossier incomplet ne sera retenu.

Attention : tout envoi parvenant au CELSA insuffisamment affranchi sera refusé.